



Déclaration CGT et FSU au CCAS des MTES/MCT le 13 juin 2017

Monsieur le président,

Monsieur le directeur,

Mesdames, messieurs,

Cher-e-s camarades,

Ce CCAS se tient au lendemain de l'annonce des résultats du premier tour des élections législatives qui s'est caractérisé par une abstention de plus de la moitié des citoyens inscrits sur les listes électorales et particulièrement des jeunes et des personnes les plus précaires et issues des couches sociales les moins rémunérées.

La CGT et la FSU sont satisfaites de la forte baisse en voix et en pourcentage des candidats soutenant les programmes prônant le repli sur soi, l'exclusion, attisant la peur de l'autre et avançant des propositions économiques mensongères qui, hélas, trouvent des échos notamment au sein des salariés de la fonction publique.

Pour autant, la CGT et la FSU rappellent que le programme clairement affiché par le nouveau Président de la République pendant la campagne présidentielle et porté par les candidats aux élections législatives s'affichant, officiellement ou non, de la majorité présidentielle, ne répond pas aux aspirations des salariés du secteur privé comme du secteur public car il est tourné vers la poursuite de la réduction des déficits publics et l'accentuation des mesures pour dit-il : "libérer le travail", ce qui entraînerait de nouveaux reculs sociaux pour les salariés .

L'argument du "renouveau" mis en avant à longueur de discours et d'éditoriaux journalistiques ne saurait cacher les annonces de nouvelles suppressions de postes dans la fonction publique dont 50 000 dans les services de l'Etat qui seront encore imputées aux seuls ministères non prioritaires dont les nôtres.

La volonté de créer 20 000 postes dans les ministères dits prioritaires ferait donc augmenter d'autant les suppressions de postes chez les autres, soit un total de 70 000 suppressions en 5 ans qui sont autant de possibilités en moins de trouver un emploi, notamment pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.

Ce "renouveau" ne pourrait qu'aggraver les conditions de travail des personnels dans les services, augmenter la souffrance au travail et ériger en règle généralisée le "mode dégradé" déjà très implanté que dénoncent la CGT et la FSU comme un affaiblissement du service public.

Le "renouveau", c'est aussi la poursuite des mutualisations des services et des crédits avec le nouveau ministère de l'action et des comptes publics et le secrétariat général du gouvernement, à la manoeuvre ...

Dans le domaine de l'action sociale et dans la continuité de la mutualisation des crédits de fonctionnement des DREAL sur le BOP interministériel 333 depuis le 1er janvier 2017, le transfert et la mutualisation des crédits ministériels de restauration collective sur ce même BOP, ont fait l'objet d'une annonce sybilline d'expérimentation dans les DDI de la région Normandie.

La CGT et la FSU demandent que des explications détaillées soient apportées lors de ce CCAS, sur la forme et sur le fond de cette expérimentation dont le RBOP et les chefs de services concernés n'ont pu donner aucune précision lors des 2 réunions de CRCAS de basse et haute normandie qui se sont tenues la semaine dernière, semblant même en ignorer l'existence, alors qu'elle est annoncée pour le 1er septembre 2017 !!! Il faut notamment savoir si cette expérimentation entraîne un financement complémentaire sur le budget 2017 et si c'est le cas, quel budget sera impacté ? Celui de notre ministère ? Le BOP 333 ? Ou le BOP 148 de la DGAFP qui a vocation à financer les travaux d'investissement dans les RIA ?

Bien sûr, l'inquiétude est très forte que cette expérimentation débouche dès janvier 2018 sur une généralisation du transfert des crédits ministériels de restauration collective sur le BOP 333 pour les DDT-M et les DREAL, amputant de près de 80 % le budget d'action sociale ministérielle hors subventions aux associations. La CGT et la FSU demandent le report de toute décision au 1er janvier 2019 et la mise en place en liaison avec la DSAF, de réunions de travail avec les représentants des personnels du CT des DDI et des CCAS des différents ministères concernés.

Concernant plus globalement les crédits d'action sociale MTES/MCT, la CGT et la FSU demandent des informations sur les annonces de surgel d'ici à la fin de l'année 2017 et exigent que l'action sociale ne soit pas impactée. Elles s'inquiètent des éventuelles reprises de crédits comme c'est le cas aujourd'hui pour le BOP 333 dans les services.

Lors du dernier CCAS, le DRH avait validé la non prise en charge sur les crédits CIL des intérêts moratoires liés à des retards de l'administration; il est nécessaire aujourd'hui d'adresser l'instruction demandant aux services d'abonder les budgets CIL du montant correspondant sur les crédits de fonctionnement.

La CGT et la FSU se joignent à la demande du CGCV pour que le ministère poursuive sa participation aux travaux de mise aux normes et d'amélioration des centres de vacances et abonde comme les années passées, les crédits d'investissement.

La question du référencement concernant la protection sociale complémentaire des agents de nos ministères avait été soulevée par le DRH comme devant être rapidement lancé.

La CGT et la FSU demandent où en est ce dossier, quand le projet de cahier des charges sera soumis à l'avis des organisations syndicales et quel sera le montant de la participation financière prévue par l'Etat employeur. Ces éléments sont un préalable à l'avis que pourront donner la CGT et la FSU sur la pertinence d'un référencement pour les agents actifs et retraités et leurs familles.

La préparation des rencontres nationales des présidents de CLAS qui se tiendront des 14 au 16 novembre 2017, doit faire l'objet avant l'été, d'une communication du DRH en direction de l'ensemble des chefs de services, afin d'anticiper sur l'organisation et la prise en charge des déplacements des collègues concernés.

Pour la CGT et la FSU, alors que les discussions sur le projet de budget 2018 vont se dérouler durant l'été, il est indispensable qu'une délégation du CCAS avec ses composantes syndicales et associatives, soit reçue avant le CCAS de septembre, par les cabinets de nos ministres pour rappeler les attentes fortes des personnels actifs et retraités de tous les services et établissements publics, dans l'hexagone comme en outre-mer.

L'ensemble des organisations syndicales ont boycotté le CT ministériel du 7 juin dont le dossier du transfert de gestion des personnels en charge de la sécurité routière au ministère de l'Intérieur était à l'ordre du jour pour information.

La CGT et la FSU rappellent leur demande de report au 1er janvier 2019 de ce transfert et des garanties supplémentaires pour les agents notamment le maintien des prestations ministérielles (particulièrement l'aide à la scolarité).

Enfin, comme cela avait été acté lors du dernier CCAS, nous attendons la mise en place d'un groupe de travail sur les questions d'organisation et de financement de l'action sociale dans les services et régions impactés par la réforme territoriale.

Je terminerai en remerciant l'ensemble des collègues de PSPP2 pour le travail fourni dans l'élaboration des documents et la préparation des commissions et des séances plénières du CCAS, facilitant leur fonctionnement dans de bonnes conditions

Je vous remercie de votre attention.

Les représentant-e-s CGT et FSU au CCAS des MTES/MCT.